

Séance du 26 septembre 2022

Convocations du 19 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, et le vingt-six septembre à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à une séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Claude HANRION**

Présents : Claude HANRION, Hervé PIERROT, Fabrice REVOLON, Daniel RODER, Isabelle BARAD, Éric CLAUDOT, Dominique CHAUMONT, Ludovic ZERR, Anthony BRUNET.

Absente excusée : Véronique TELLIEZ

M. Ludovic ZERR a été nommé secrétaire de séance

30/2022- MODIFICATION BUDGÉTAIRE

Vu l'emprunt de 300 000 € réalisé auprès du crédit agricole à la date du 19 avril 2022,

Vu le budget primitif et le budget supplémentaire 2022, notamment les articles relatifs au remboursement d'emprunt :

- 1641 « Emprunt en euros » : Prévu 14 600 € (dépense d'investissement)66
- 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » : Prévu 1 000 € (dépense de fonctionnement)

Vu l'échéancier de cet emprunt, il faut prévoir en 2022 au minimum :

- à l'article 1641 : 21 840.59 €
- à l'article 66111 : 1 196.39 €

Vu les subventions reçues concernant les travaux d'éclairage public aux articles suivant :

- 1328 : 5 118.74 € (Redevance R2)
- 1348 : 4 352.40 € (Prime CEE)

Il convient de modifier le budget comme suit :

Section investissement :

Dépenses :

- article 1641 : + 7 300
- article 2312 : + 2 100

Recettes :

- Article 1328 : + 5 100.00
- Article 1348 : + 4 300.00

Section fonctionnement :

Dépenses :

- Article 66111 : +200
- Article 022 : -200 (dépenses imprévues)

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote la modification présentée par Monsieur le Maire.

Approuvé : 9/9

DIVERS

Les pompiers de Pompey passeront dans la commune du 15/11 au 31/12/22 pour la vente de calendriers.

Cérémonie du 11 novembre à 11 heures

Rôle de la gendarmerie dans le conflit : proposition faite par M. Jean-Luc CAP

Invitation gendarmerie pour la commémoration.

Vidéoprotection : début de la mise en place lundi 3/10/22, 4 emplacements prévus aux entrées du village.

Décorations de Noël : moins de décorations et réduction de la période d'illumination.

Travaux d'aménagement :

- Actualisation de tarifs non acceptée par la commune
- Plusieurs réparations d'assainissement ont dû être faites, modification de l'assainissement rue de Rogéville
- Regards recelés
- Reprise de bordures cassées

- Début de travaux rue du Four et rue Transversale, mise en place d'un nouveau trottoir
- Dernière partie : rue des Ardennes
- Proposition de faire une inauguration à la fin des travaux

Vente des brioches de l'amitié le vendredi 7 octobre 2022 à partir de 17 heures.

Vente d'un terrain rue de Rogéville (pointe derrière les containers d'apport volontaire) : proposition faite par la commune aux propriétaires.

Saint Nicolas (cadeaux, colis, spectacle et gouter) prévu le 3 décembre 2022 dans la salle des fêtes.

Fait et délibéré à Rosières-en-Haye, le 26 septembre 2022

Le Maire, Claude HANRION

